



Règlement / Cahier des charges VI du 21/08/2024

Plateau qualificatif au Championnat Inter-Régional

"Centre Ouest" U18 Masculins

Dimanche 8 septembre 2024 à VANNES (56)

Ce plateau regroupe 6 équipes de la catégorie « U18M » postulants à la 1^{ère} phase du championnat Inter-Régional "Centre Ouest" 2024/2025. **Qualification des 2 premières équipes du plateau.**

CONDITION DE PARTICIPATION DES JOUEURS-JOUEUSES-ENTRAÎNEURS :

1. Chaque joueur et entraîneur figurant sur le trombinoscope **doit être qualifié le jour de la compétition** (y compris les licences T) ;

En l'absence de licence, une pièce d'identité devra être présentée par tout joueur, joueuse et/ou entraîneur inscrit sur la feuille de match. Une fiche récapitulative (expédiée précédemment) de la composition des équipes sera à présenter par chaque équipe à l'arrivée sur le site et à remettre à l'organisation.

2. Les équipes participantes doivent se conformer aux règles régionales en matière de **surclassement** ;
3. Les inter-équipes de CTC participantes doivent se conformer aux règles régionales en matière d'**extension AST CTC** ;
4. Un joueur (se) ne peut jouer dans une même catégorie que dans un seul club ou CTC ;
5. Maximum 10 joueurs(es) par équipe pour l'ensemble d'un plateau qualificatif.

ORGANISATION ET QUALIFICATION :

Les équipes sont réparties dans 2 poules de 3 équipes.

Croisement des équipes classées 1^{ème} et 2^{ème} des poules : les vainqueurs sont qualifiés pour la première phase du Championnat Inter-Régional "Centre Ouest".

REGLEMENT SPORTIF :

2 x 10 minutes décomptées (durée de la mi-temps : 3 minutes)

1 temps-mort en 1^{ère} mi-temps – 2 temps-morts en deuxième mi-temps.

Poules : match nul possible, pas de prolongations

Durée de prolongation : 3 minutes

Joueur : 4 fautes personnelles – Equipe : 3 fautes d'équipe par mi-temps

Les autres règles sont celles en vigueur dans le règlement sportif de la catégorie

CLASSEMENT :

3 points pour 1 match gagné – 2 points pour 1 match nul – 1 point pour 1 match perdu

En cas d'égalité, point-avantage particulier puis quotient points marqués / points encaissés si nécessaire

ARBITRAGE :

Désignation des arbitres assurée par la CRO.

Les tables de marque seront assurées par les équipes venant de jouer (club hôte pour les premières rencontres et les matchs de qualification).

Les feuilles de match et listes de joueurs seront à faire parvenir à la Ligue de Bretagne par le responsable désigné de l'organisation le plus tôt possible pour permettre vérification.

Le représentant « Ligue » devra communiquer au président de la commission sportive de la Ligue le classement de ce plateau dès la compétition terminée.

Une feuille d'émergence comportant les rencontres sera à faire signer par les arbitres ayant officié et à retransmettre à la Ligue afin de permettre leur défraiement.

Tout litige éventuel sera géré par le responsable de la Ligue

CLUB SUPPORT :

Collation : Prévoir sandwiches ou repas froids pour les arbitres, responsable de la ligue et de l'organisation du plateau. Le tout à facturer à la Ligue après validation par le responsable Ligue de l'événement.

Matériel : 1 jeu de chasubles par salle – Matériels nécessaires aux tables de marque – Fléchage éventuel des salles.

Fin de participation : Prévoir des grandes bouteilles de jus de fruits pour les équipes.